

civil et les compagnies de fiducie et de prêts seront soumis à votre étude.

Plusieurs autres projets de loi vous seront aussi soumis, entre autres: des mesures pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le courant d'immigration, durant la présente année fiscale, promet d'être plus considérable que celui de toute année antérieure. C'est des Iles Britanniques et des Etats-Unis qu'est venu le flot le plus fort, mais un grand nombre d'immigrés désirables venant d'autres pays, sont aussi débarqués sur notre sol.

Vous serez heureux d'apprendre que des accords satisfaisants ont été conclus avec les différentes provinces en vertu de la loi concernant l'enseignement agricole, passée à la dernière session. Mes conseillers sont persuadés que la coopération ainsi effectuée entre le gouvernement fédéral et les provinces produira d'excellents résultats, en nous donnant un meilleur enseignement agricole et une amélioration nécessaire dans les méthodes actuelles de culture.

Les travaux sur le chemin de fer National-Transcontinental ont été poussés rapidement pendant la dernière année. En dépit des obstacles que rencontre la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et la nécessité de trouver des points terminaux, tout le progrès possible a été fait pour compléter, au plus tôt, cette entreprise.

Relativement au sujet très important du transport de nos produits, la question de trouver une installation égale aux besoins du commerce aux points terminaux de nos grands ports nationaux, a retenu, et retient encore, l'attention de mes conseillers.

Vous avez, sans doute, appris avec plaisir que le nouvel élévateur terminal du gouvernement à Port-Arthur, est parachevé et qu'il fonctionne depuis le mois d'octobre dernier. Pour coopérer avec cela, il a été établi, à l'intérieur du pays, un système d'élévateurs terminaux qui augmenteront considérablement les moyens de transport pour les cultivateurs des grandes provinces productrices de céréales.

La conférence internationale concernant la sûreté des voyageurs sur mer, qui a tenu ses séances à Londres pendant plusieurs semaines, a étudié des questions de la plus haute importance et il est à espérer que ses délibérations permettront de trouver des moyens plus efficaces de protéger la vie des voyageurs et des équipages des navires de la navigation océanique. Des représentants du Canada à cette conférence ont été nommés par arrêté du conseil, et ils ont assisté à toutes les séances.

Messieurs de la Chambre des communes:

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée vous seront remis. Vous serez heureux de savoir que les recettes ont été suffisantes pour faire face aux dépenses ordinaires et aux dépenses à compte du capital.

Les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumises prochainement. Elles ont été préparées en vue du développement nécessaire des ressources du Canada, et des nécessités de l'administration économique de nos finances.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

En vous demandant d'étudier avec soin les sujets sur lesquels j'ai appelé votre attention, je prie la Divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos délibérations.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des communes s'est retirée.

Quelques instants après, le Sénat a repris sa séance.

PREMIERE LECTURE D'UN BILL.

Le bill suivant est présenté et lu une première fois:

Bill () intitulé: Loi concernant les chemins de fer.—(L'hon. M. Lougheed.)

Le sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain, à 3 h. p.m.

SENAT

Séance du mardi, 20 janvier 1914.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à 3 heures p.m.

Prières et affaires courantes.

COMITE DE SELECTION.

MOTION.

L'honorable M. LOUGHEED: Je propose

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., et les honorables MM. Gibson, Béique, Power, Watson, Casgrain, Ross (Moosejaw), Daniel et le proposant; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La motion est adoptée.

QUESTION DE PRIVILEGE.

L'honorable M. CHOQUETTE: Avant que l'ordre du jour soit appelé, je crois devoir attirer l'attention du Sénat sur une lettre publiée dans le "Citizen" d'Ottawa, du 16 courant. Cette lettre est écrite sous la signature d'"Andrew Holland", et se rapporte à la question de procurer à la cité d'Ottawa un approvisionnement d'eau pure. M. Holland dit entre autres choses dans sa lettre ce qui suit: